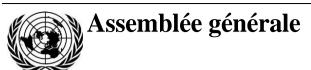
Nations Unies A/HRC/29/L.27



Distr. limitée 1<sup>er</sup> juillet 2015 Français Original : anglais

## Conseil des droits de l'homme

Vingt-neuvième session

Point 3 de l'ordre du jour

Promotion et protection de tous les droits de l'homme, civils, politiques, économiques, sociaux et culturels, y compris le droit au développement

Arabie saoudite, Bahreïn\*, Égypte\*, Émirats arabes unis, Fédération de Russie, Iran (République islamique d')\*, Koweït\*, Oman\*, Qatar : amendement au projet de résolution

29/...

Intensification de l'action menée pour éliminer toutes les formes de violence à l'égard des femmes : éliminer la violence familiale

Paragraphe 8 a), quatrième ligne

Remplacer « le viol conjugal, la violence dans le couple » par « la violence conjugale et non conjugale ».

\* État non membre du Conseil des droits de l'homme.

GE.15-10889 (F) 010715 010715

